

COMPTE RENDU de la REUNION du 25 MAI 2021

Présents : Mr Dominique Despras, Mr Pierre Dumontet, Mme Isabelle Durand, M. Gérard Achaintre, Mme Séverine Renaud, M. Sébastien Polloce, M. Thomas Dumontet, Mme Françoise Raynaud, Mme Nicole Saint-André, M. Paul Martin, M. Sébastien Laval, Mme Christine Déprele, Mme Gaëlle Leschiera, Mme Claudine Verdolini.

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Nicole Saint-André.

Compte rendu de la séance du 08 avril 2021 : approuvé à l'unanimité.

. 1/ Mini-crèche

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé pour la construction de la mini-crèche. Les lots ont été attribués comme suit en fonction des critères de sélection définis (60% valeur technique et 40% prix) :

Lots	Entreprises	Montant du marché H.T.
01 - Terrassement	SRD BEAUJOLAIS	16 051.25 €
02 – Maçonnerie	PHILIBERT	58 369.32 €
03 – Charpente – couverture - ossature	LARGE CONSTRUCTION BOIS	141 000.00 €
04 – Menuiseries extérieures	MOREAU JEANDIN	30 045.18 €
05 – Menuiseries intérieures bois	MOREAU JEANDIN	34 353.39 €
06 – Plâtrerie – peinture	THAVARD	10 727.13 €
07 – Revêtements de sols souples	CONCEPT BATIMENT	19 500.00 €
08 - Serrurerie	Absence d'offres -	
09 – Electricité	CHETAİL	21 300.00 €
10 – Plomberie chauffage	MURY	49 500.00 €

Il ajoute que pour le bon déroulement des travaux, un coordonnateur SPS doit être désigné.

. *DEL. 20/2021 :

Le Conseil Municipal valide la proposition de CPS – M. Pascal SANHARD de Vaux-en-Beaujolais d'un montant de 2 450.00 € HT. pour réaliser la mission de coordonnateur SPS pour la mini-crèche et l'aménagement de l'entrée du village.

Adopté à l'unanimité.

. 2/ Aménagement de l'entrée du village

- Le Conseil Municipal est informé que trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres et que le classement des offres est le suivant :

Ordre	Entreprise	POINTS			Montant HT BASE
		Val. Tech.* 60 Pts	Prix 40 Pts	Total	
1	THIVENT SAS	55,20	40,00	95,20	324 335,74 €
2	EUROVIA - STP2R	52,80	39,08	91,88	331 943,85 €
3	EIFFAGE ROUTE	52,80	35,88	88,68	361 600,25 €

Le marché est donc attribué à l'entreprise THIVENT.

- Une PSE (prestation supplémentaire éventuelle) avait été prévue dans le marché pour les travaux du cimetière. Le Conseil Municipal décide de ne pas la retenir et que les travaux du cimetière seront confiés à l'entreprise Jean-Paul Rampon.

- Vu que le projet a évolué depuis le projet initial (prestations en plus : création d'un parking, abords et viabilisation de la crèche), le bureau de maîtrise d'œuvre INGEPRO sollicite une augmentation de ses prestations de 4 800.00 € H.T.
Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge une hausse à hauteur de 2 400.00 € H.T.

. 3/ Révision de la carte communale

Le projet de révision a été présenté aux personnes publiques associées le 16 mars dernier. Monsieur le Maire s'est entretenu dernièrement avec les services de la DDT et le bureau d'études pour évoquer diverses problématiques. La commune est désormais dans l'attente du retour écrit de la DDT pour poursuivre la procédure. L'enquête publique prévue initialement en septembre sera certainement décalée à la fin de l'année.

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu deux courriers de personnes demandant que leur terrain soit classé constructible. Il indique que les élus ne sont pas seuls décisionnaires ; ils doivent en effet respecter le cadre législatif en vigueur ainsi que le contexte réglementaire local défini à travers des documents supra-communaux comme le SCOT par exemple.

Tant que la révision de la carte communale ne sera pas validée par la Préfecture, il sera possible de délivrer des permis de construire selon les contours de l'ancienne carte communale.

. 4/ Point sur la MARPA

La commune va répondre à l'appel à projet lancé par le Département du Rhône afin de solliciter une subvention. Françoise Raynaud et Isabelle Durand ont la charge de ce dossier. Elles se feront aider par la MSA, l'OPAC du Rhône et l'Association de la Roche.

Le projet est susceptible de bénéficier aussi d'une aide financière de la CARSAT.

. 5/ Point sur le personnel communal de la mairie

Jusqu'à fin juillet, Chantal Lacôte va revenir un jour par semaine pour finaliser certains dossiers et renforcer le service dont la charge de travail est importante actuellement en raison des projets communaux en cours.

. 6/ Décision modificative n°1 du budget

***DEL.21 /2021 :**

Afin de permettre le paiement du mobilier pour la crèche, le Conseil Municipal décide le virement de crédit suivant :

	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
Compte 2313 – Travaux en cours	6 000.00 €	
Compte 2184 – Mobilier		6 000.00 €

Adopté à l'unanimité.

. 7/ Vote d'une subvention du Collectif Artistique Le Lieu-dit

***DEL. 22/2021**

Le Conseil Municipal vote une subvention de 300.00 € au Collectif Artistique Le Lieu-dit pour aider au financement du festival de cet été et promouvoir ainsi la culture.

Adopté par 13 voix pour et 01 voix contre.

. 8/ Point sur la voirie

La commission voirie qui s'est réunie le 25 mai a validé :

- Le programme PATA 2021
- L'achat d'une pince crocodile et d'une benne trois-points hydraulique pour un coût de 3 500.00 € HT

Le Conseil Municipal est informé également que la campagne de fauchage des talus a débuté.

. 9/ Organisation de la journée du 14/07

La commission communication propose d'organiser un temps d'échanges sur les projets, avec la présence des partenaires de la commune, sous la forme d'une réunion publique le 14 juillet prochain. Cette réunion sera suivie d'un pique-nique sur le terrain en dessous de l'auberge pour partager un moment convivial.

. 8/ Questions diverses

❖ Urbanisme :

DP 069 060 21 0005	Mme VINCENT Marie-Thérèse	Détachement d'un lot à bâtir Rue de la Manécanterie
DP 069 060 21 0006	M. ACHAINTE Jean-Luc Route de la Casse Froide	Abri de jardin
DP 069 060 21 0007	M. CONSTANS Thomas Rue du Lavoir	Rénovation maison avec modification des façades
DP 069 060 21 0008	SYDER Le Couvent	Création d'un transformateur électrique
PC 069 060 21 0004	MME BURATTI Marie-Françoise 274 Rue des Igauds	Extension de plain-pied d'une maison d'habitation
PC 069 060 21 0005	M. POUDIERE Thomas et Melle ROLLIN Eléonore Lotissement Les Terrasse de Vergoin	Construction d'une maison individuelle
PC 069 060 21 0006	M. FORNELLI Alexis Impasse du Fadoux	Construction d'une maison individuelle

- ❖ Ecole publique : Compte tenu de la baisse des effectifs, la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine est fortement envisagée par les services académiques.
- ❖ Climatisation de la salle des fêtes : Le problème n'est toujours pas solutionné. L'entreprise a été mise en demeure de réaliser les travaux avant le 15 juin 2021.
- ❖ Fête des classes en 0 et en 1 : elle a été fixée au 20 et 21 août.
- ❖ Enduro-cross du Moto Club La Croix Borsat : Prévu les 24 et 25 juillet prochains, le départ et l'arrivée se feront à Claveisolles. Le moto club recherche des bénévoles pour l'organisation. Toute personne intéressée doit se faire connaître auprès de Gérard Achaintre.
- ❖ Contrôle des assainissements non collectifs : une rencontre a eu lieu en mairie avec la COR et quelques habitants mécontents de ces contrôles.
- ❖ Le fleurissement du village a été réalisé dernièrement par l'équipe de bénévoles.
- ❖ Des moutons sont arrivés au Plat des Granges pour assurer le pâturage des espaces verts.
- ❖ Réouverture de la terrasse du bar : Suite à des débordements et nuisances sonores le week-end dernier, le Conseil Municipal rappelle que chacun doit faire preuve de respect et de compréhension. Le Comptoir du Bourg doit rester avant tout un lieu de convivialité. Tout le monde est satisfait des services rendus par les gérants et il serait fort regrettable qu'ils soient confrontés à une fermeture administrative du bar.
- ❖ Tenue des bureaux de vote pour les scrutins des 20 et 27 juin : un tableau des permanences sera adressé à tous les conseillers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.